

Récupérer des documents avec MonNuage

Le service académique de dépôts de fichiers offre un espace de stockage en ligne : <https://monnuage.ac-versailles.fr> en se connectant avec ses identifiants académiques.

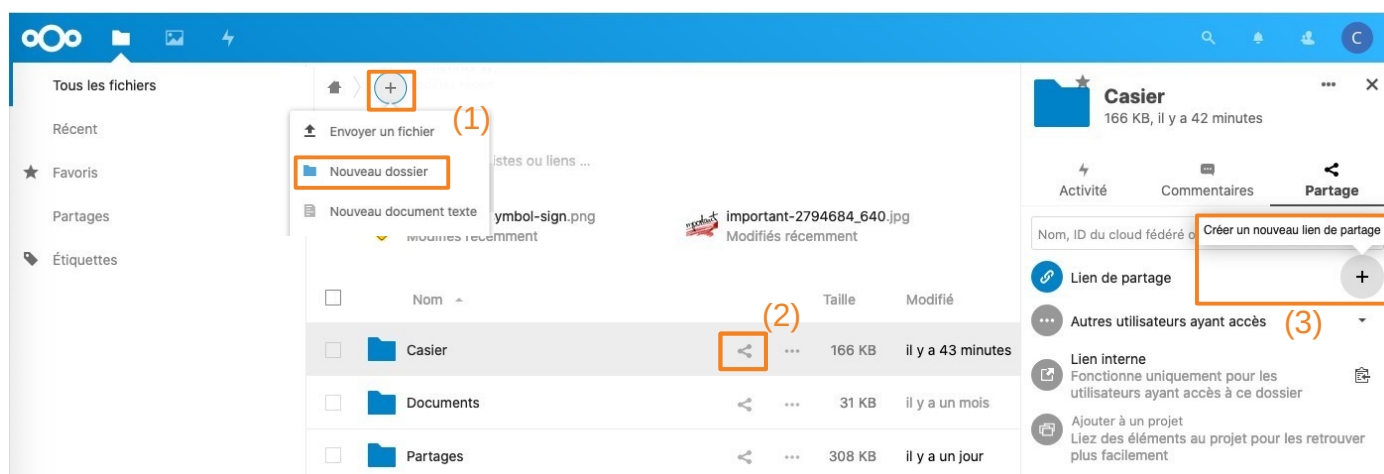
Il permet de créer des dossiers partagés en mode « Boîte aux lettres » c'est à dire que le destinataire peut y déposer des fichiers sans en voir le contenu.

(1) Créer un dossier « Casier »

(2) Le partager

(3) Créer un nouveau lien de partage : il est automatiquement copié dans le presse-papier et sera disponible par la fonction coller pour être envoyé aux destinataires de son choix.

Il est de la forme https://monnuage.ac-versailles.fr/s/DYqaF783*****

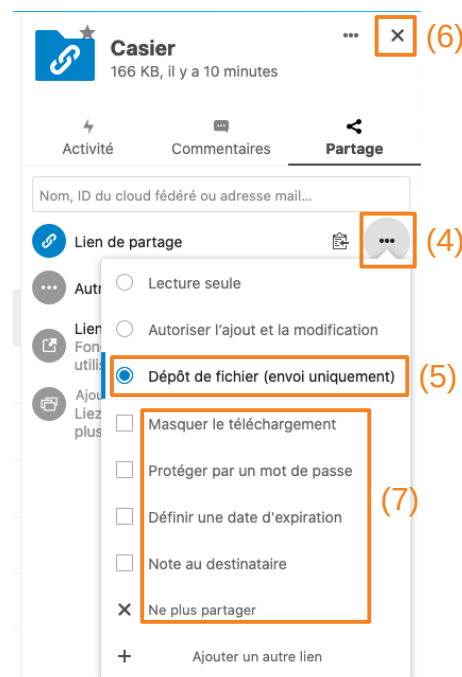


(4) Accéder aux options de partage

(5) Sélectionner « Dépôt de fichiers uniquement »

(6) Refermer le volet. Le paramétrage est enregistré automatiquement.

(7) On peut indiquer d'autres paramètres ou retirer le partage.



Le destinataire du lien de partage ne peut qu'y déposer des fichiers sans accéder au contenu.

